

Séance du 10 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire ,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MMES. M. ALLANOT Yves, BAREILLE Muriel, CAMPOS Patricia, CAPDEVILLE Gaëlle, CAYRON Gérard, CHAPOTHIN Francis, DOUARD Vincent, GELIZE Cédric, HUSTET Hervé, LACROIX Caroline, LAFFAILLE Denis, LANDRIEU Floriane, LAPLACE-NOBLE Karine, LENOIR Thomas, MALABAT Romain, PEYROULET Bernard, PROVENCE Julien, REIMANN Julien, SENTAURENS Laurence, TADDEI Anne-Claire, VIRLOGEUX Angélique

Procurat(s) :

Mmes BERGÉ Geneviève (F. CHAPOTHIN), LALANNE Gisèle (M. BAREILLE)

Date de la convocation
06 mars 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
06 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

06 mars 2023

et publication du

16 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Gérard CAYRON

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
BUDGET CIMETIERE**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme JACOB : SGC de Lescar à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal de Sauvagnon,
Approuve le compte de gestion 2022,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 budget cimetiere, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sauvagnon

Le Maire PEYROULET Bernard

